

Découvrez la 1^{re} mutuelle communale du département

Publié le 17/06/2015



Philippe Cossoul, de l'association Actiom, présentera le dispositif en public jeudi.

La santé coûte cher, 15% des Français ont du mal à financer leur mutuelle santé. La commune et le CCAS, mettent en place la complémentaire Ma commune, Ma santé. Elle est portée par l'association Actiom, action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat. Réunion d'information jeudi 18 juin à 18 heures, dans la salle des fêtes de **Verdun-sur-Garonne**. Par le regroupement des demandeurs, la mutuelle communale est moins chère et tout aussi performante. Elle est accessible à tous les habitants de Verdun-sur-Garonne, notamment aux retraités, demandeurs d'emplois, étudiants, travailleurs indépendants, travailleurs non-salariés, exploitants agricoles, agents territoriaux, travailleurs en CDD, intérimaires. En somme, à tous ceux qui ne bénéficieront pas de la loi de 2016 qui obligera les employeurs à instaurer pour leurs salariés une complémentaire santé collective.

L'adhésion peut être effective dès janvier 2016. Philippe Cossoul, correspondant Ma commune, Ma santé, et Aurélie Corbineau vous présenteront le projet en réunion publique jeudi. Des permanences pour les études personnalisées auront lieu aussi au bureau des permanences, 6, rue de la Ville, les mardis 23 et 30 juin de 9 heures à 17 heures. Vous pouvez, d'ores et déjà, prendre rendez-vous à la mairie.

Pour en savoir plus : www.macommunemasante.org